

. Télécom, réseaux et internet en Méditerranée .

2 focus

Medcoop : François Lapena prend le relais.

3/4 rencontre medcoop de toulon

Repenser le financement des actions euroméditerranéennes.

5 économie

La dixième conférence annuelle du Forum de recherche économique à Marrakech.

6 culture

Rapport du Groupe des sages sur le dialogue des peuples et des cultures dans l'espace euroméditerranéen.

7 euro-méditerranée

Le premier sommet du Dialogue 5+5 à Tunis

8 tribune libre

Savoir-faire marseillais à Beyoglü (Istanbul), par Daniel Drocourt, coordonnateur du Programme des 100 sites historiques, directeur de l'Atelier du patrimoine de la ville de Marseille.

La soif de communiquer

Une semaine avant la grande réunion de Genève où se sont discutés les enjeux de la société de l'information, la conférence inaugurale du salon Netexpo, les 4 et 5 décembre à Marseille, faisait le point sur les opportunités de développement des technologies de l'information au Maghreb et au Moyen Orient.

Les participants des deux rives de la Méditerranée ont tous réaffirmé le très fort potentiel de ces marchés, même si GSM et Internet d'une part, Maghreb et Moyen-Orient d'autre part, ne sont pas au même stade d'équipement et de développement.

Passer directement au mobile ?

Phénomène mondial, l'expansion des mobiles est particulièrement prometteuse dans les pays de la rive sud. "Si, en Europe le taux de pénétration des mobiles est de 80 % alors que le fixe est omniprésent, on peut aisément imaginer que les pays en voie d'équipement en téléphonie, dont le taux de fixes est très faible, vont faire un saut technologique et passer directement au mobile, explique Lionel Coussi, président d'Orascom international, un opérateur GSM. Par exemple, au Maroc, où les villages ne disposent souvent que d'un seul téléphone – public – le mobile a aujourd'hui dépassé le fixe. Et l'Algérie vient d'accorder une troisième licence GSM."

Né en Egypte en 1998, Orascom s'est développé en Afrique Noire puis au Moyen-Orient et notamment en Jordanie et au Pakistan. En 2001, la société a obtenu deux licences GSM majeures concernant l'Algérie et la Tunisie. Une nouvelle licence "à haut risque" vient de lui être attribuée très récemment en Irak, pour la zone centrale du pays (Bagdad). "Nous avons certainement une perception très différente des risques pays par rapport à d'autres opérateurs internationaux, note Lionel Coussi, et nous attendons beaucoup de

l'Irak. Tout y est à faire". Orascom affiche 2 millions de clients au Pakistan, 2,5 millions en Egypte, 1,5 millions en Algérie (en un an et demi) et 400 000 en Tunisie. Elle dispose de licences de moindre envergure au Zimbabwe, en Côte d'Ivoire ou au Congo.

Olivia Duval, de Jipo, cabinet conseil en stratégie et marketing autour du GSM, qui travaille surtout en direction du Maghreb et du Moyen-Orient, défend la même vision. "Ce sont des marchés à potentiel énorme avec un taux de pénétration aujourd'hui encore assez bas (2 % en Algérie) et en pleine croissance au Moyen Orient et dans le Golfe. Selon nous, ces marchés vont exploser. Et encore plus facilement pour le mobile que pour internet puisqu'il n'y a pas les mêmes besoins en infrastructures. Mais, même si l'on peut atteindre internet par le mobile ce n'est certainement pas la meilleure voie. Les infrastructures fixes restent donc indispensables. Or le revenu par tête est assez bas dans ces pays et 80 % du marché est en prépayé. Si l'on veut vraiment compter sur une croissance à deux chiffres, il faut réorienter le marché en post-payé."

Réseaux et Internet : (presque) tout reste à faire

"La Méditerranée est un marché très stratégique où l'on peut observer les tendances et les besoins futurs, note Jean-Louis Goni, directeur du développement corporate de Flag telecom, un opérateur

Suite en page 2

Que 2004 vous apporte paix, joie et développement

Suite de la page 1

international d'infrastructures de réseaux. La zone est desservie par Flag Europe Asie, l'une des branches du réseau en boucle autour du monde. Pour la connexion internet, les pays de la rive sud de la Méditerranée souffrent plutôt d'un déficit en bande passante et d'un coût élevé des prestations. Mais l'on voit de plus en plus de partenariats entre les opérateurs locaux et internationaux dont la complémentarité des réseaux permet d'offrir une offre adaptée. De fait, un fort développement d'Internet est attendu au Maghreb. Le Proche-Orient et le Moyen-Orient sont plus en avance avec une forte pénétration du haut débit. L'Égypte par exemple constitue un hub internet très important pour le Moyen-Orient et l'Afrique."

En Algérie, c'est le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique Cerist qui a été chargé d'introduire internet dans les années 90. Le Cerist a ensuite participé concrètement à l'arrivée d'internet en devenant un fournisseur d'accès institutionnel pour le monde universitaire et de la recherche. Le Cerist gère le ".dz" en Algérie et le développement des technologies internet.

A la croisée des technologies

Le problème des contenus reste un problème majeur pour le développement du marché de l'internet. Faut-il d'abord développer le marché avant la société de l'information – les contenus et les usages – ou celle-ci fera-t-elle le marché ?

"Pour nous le choix est clair, explique Abdelkader Khellali, directeur général du Cerist. Nous savons que la maîtrise des technologies de l'information est beaucoup plus rapide que de chercher à remplir de façon traditionnelle le "gap" qui nous sépare de l'Europe par exemple. Nous savons que les acquis des entreprises des technologies de l'information profiteront à toute l'économie algérienne. Pour notre part, nous hébergeons sur notre site portail www.wissal.dz trois chaînes de radio nationales

en langue arabe, berbère et française, et une radio algéroise de musique. Des projets de téléenseignement se développent avec le Cnrs ou le ministère de l'Enseignement supérieur."

Pour accélérer le mouvement et pour développer une offre plus attractive, certains proposent des services innovants. Aci.net est un fournisseur d'accès internet présent sur plusieurs villes d'Algérie comme Alger, Gardaia et bientôt Oran. Issu du milieu universitaire, M Slimani a d'abord créé une société de bureau d'étude en informatique puis une division internet (environ 5000 clients). "Aujourd'hui nous cherchons à mettre de la valeur ajoutée, par exemple en offrant un hébergement gratuit à toute personne qui a un contenu scientifique ou culturel à diffuser sur Internet www.aci-dz.com."

Pour sa part, Western telecom, qui possède une centaine de call shop en France connectés en voix sur DSL monte actuellement une coopération avec un fournisseur de services algérien. Objectif : proposer un service de visiophonie notamment dans les cybercafés, devenus l'un des hauts lieux de rencontre et de convivialité.

Anne-Françoise Robert

Medcoop : François Lapena prend le relais

Lors du dernier conseil d'administration du collectif, Medcoop, Daniel Carrière a été amené à donner sa démission. Le conseil a rendu unanimement hommage à son action pour la création et le développement du collectif, pour l'exigence éthique qu'il a su instaurer et l'orientation qu'il a impulsée. François Lapena a accepté de prendre en charge la présidence de l'association. Dirigeant d'une importante structure de formation dans le secteur social, l'IMF, l'Institut méditerranéen de formation, il a noué des coopérations avec le Maroc, l'Algérie, l'Égypte et est très attentif aux approches pluriculturelles. "Je situe mon action dans la continuité, a-t-il déclaré. Avec la charte, avec le travail sur les financements, nous avons tracé le chemin. Ma préoccupation sera d'apporter un vrai service aux membres et de développer des actions transversales qui mobilisent les talents de tous au service de la coopération méditerranéenne."

L'Algérie : 4 000 cybercafés, 750 000 internautes

Alors que se termine l'année de l'Algérie en France, Amar Tou, ministre algérien des Postes et des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et ancien président de l'Autorité de régulation retraçait la genèse du tout jeune marché de l'Internet et du GSM en Algérie. Il en soulignait les enjeux et les potentialités tout en regrettant que les entreprises françaises n'y soient pas encore plus présentes. "Nous pouvons aujourd'hui

annoncer des échéances précises comme le lancement d'appels d'offres, entre décembre 2003 et février 2004, pour la téléphonie interurbaine et internationale, la boucle locale et la téléphonie rurale. Pour les mobiles, nous venons d'accorder une troisième licence et nous prévoyons également l'ouverture du capital d'Algérie télécoms. [...] Pour Internet, le marché monopolistique a aussi été ouvert aux opérateurs privés. Aujourd'hui,

nous avons déjà 15000 km de fibre optique (réseau haut débit), 4000 cybercafés créés en trois ans et 750000 internautes [...] Je tenais à dire que si les entreprises françaises sont présentes dans ce programme télécom, nous considérons qu'elles ne le sont pas encore assez. [...] Pour s'implanter sur ce marché, c'est assez simple : il suffit d'être installé comme société de droit algérien et de signer le cahier des charges défini."

medcoop.com

La lettre
des coopérations
méditerranéennes

Adresse : Medcoop - BP 77
13192 Marseille Cedex 20
Tél. 04 91 05 98 92
Courriel : medcoop@wanadoo.fr
Site : www.medcoop.com

Directeur de publication
François Lapena

Rédaction
Robert Dagany

Réalisation
Médi Infos - Nadia M'Rabet

Mise en page
Laurent Dagany

Conseil éditorial

Lahzar Banani,
Daniel Omar Belli,
Alain Guinebault,
Lotfi Hamdi,
Lahoussain Jamal,
Jean-Baptiste Lanaspèze,
Philippe Langevin,
Pierre Lefèvre,
Daniel Orlando,
Pierre Orsatelli,
Jean-Claude Sitbon

Permanents Medcoop

Kader Bekkar, délégué général
Magali Salasc, chargée de mission

Prix du numéro : 4,60 €
Abonnement annuel,
6 numéros : 20 € TTC
Abonnement de soutien : 80 € TTC
CPPAP : 0302 G 80421
ISSN : 1626-0446
Dépôt légal : 28 avril 2003

• Le financement de la coopération non-gouvernementale •

Repenser le **financement** des actions euroméditerranéennes

Après Marseille en 2001, puis Digne en 2002 Toulon était, ce 29 octobre 2003, l'occasion pour les acteurs de la coopération décentralisée de la région de manifester leur désarroi devant les procédures apparemment obscures, rigides et, en définitives, peu efficaces.

Le président de Medcoop rappelait, en introduction, la stratégie globale poursuivie par le collectif depuis sa constitution : renforcer le développement et la qualité de la coopération décentralisée, améliorer les dispositifs existants de financement et tous les moyens contribuant aux actions de coopération, instaurer un réel partenariat avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée.

Une tendance "lourde" qui exclut les petits projets

Aujourd'hui, pourquoi repenser le financement de la coopération en méditerranée ? Il y a l'Europe et ses critères restrictifs ; il y a l'Etat qui semble se désengager ; il y a les collectivités territoriales plus proches des acteurs, dont les financements sont l'objet non seulement de disparités, mais de priorités accessoires au regard des compétences qui leur sont dévolues. Et la tendance lourde, qui va exclure tous les petits projets dont la mesure du "retour sur l'investissement" n'est pas toujours évidente, incline les décideurs à recourir à des opérateurs de taille importante au détriment des actions de proximité. *"Si l'on admet que la coopération est un processus qui doit être abordé dans la durée, alors on peut dire que le système actuel de financement ne nous satisfait pas, qu'il manque de souplesse, de clarté et parfois d'efficacité. Mais il manque surtout une part de financement pour atteindre la masse critique qui rendrait la coopération optimale et durable"*. En termes financiers, la marge de progression reste encore possible. Certaines collectivités ne se sont pas encore engagées d'autres restent en retrait ; mais le mouvement, même en deçà des préconisations internationales¹, est devenu irréversible. La publication annuelle d'un livre blanc sur le financement régional de l'aide au développement et de la coopération pourrait utilement compléter les évaluations souhaitées sur les actions et les acteurs. Le groupe de travail qui a préparé ces rencontres attendait des réponses aux

questions suivantes :

- la décentralisation apporte-t-elle dans ce domaine des réponses suffisantes ? Dispose-t-elle des moyens nécessaires ?
- comment rendre le co-financement plus accessible et plus simple entre les collectivités publiques et les dispensateurs de l'aide privée d'une même région ?
- sur quels critères les décisions des actions de coopération décentralisée sont-elles prises et sous quelle forme sont associés les acteurs, les partenaires de ces actions et leurs bénéficiaires ?
- quelles sont les modalités d'évaluations des résultats obtenus et des impacts ?
- comment associer les acteurs institutionnels et ceux de la société civile non seulement dans les actions menées mais aussi dans la définition des orientations et des programmes. Comment les partenaires du sud peuvent-ils mobiliser leur participation, à quelle hauteur et sous quelle forme ?

Après les souhaits de bienvenue de Bruno Ravaz, président de l'Université de Toulon et du Var, qui accueille ces rencontres, Jean Bombin, Conseiller général du Var, témoigne de l'intérêt nouveau du département varois, déjà engagé dans l'Arc Latin, pour la coopération décentralisée. De son côté, Odette Casanova, vice-Présidente déléguée du Conseil Régional Paca, rappelle que la région joue déjà, depuis 25 ans, un rôle majeur en matière de coopération décentralisée². Elle précise cependant que le cofinancement est la condition première à remplir : la région ne finance pas plus de 50 % de ces actions. Son budget est modeste (1,5M€, à peu près celui du CG13) et elle se veut plus comme animateur de la coopération que comme financeur. Par la recherche de co-financiers, le projet devient l'affaire de tous, y compris des partenaires institutionnels étrangers qui doivent y prendre leur part. Bernard Huchet, secrétaire général aux Affaires régionales Paca, rappelle la participation de l'État au financement des projets de coopération décentralisée – contrats de plan avec les conseils

régionaux et partenariats de premier plan avec les Conseils généraux et les villes – et déplore la confidentialité du programme européen Intereg ; il annonce la sortie d'une brochure "mode d'emploi" réalisée avec le correspondant européen à Marseille. Par ailleurs, une réflexion est engagée pour remailer les programmes Intereg et Meda.

Il ne faut pas s'attendre à un miracle

Antoine Joly, délégué pour l'Action extérieure des collectivités locales au ministère des Affaires étrangères (MAE), rappelle que la coopération décentralisée, celle des collectivités locales, n'est pas un troisième guichet financier : elle peut diverger en fonction de l'histoire, de la géographie mais aussi de facteur politique. Il y a en ce moment une réflexion sur les objectifs nouveaux que doit s'assigner l'État dans le cofinancement. Même si, en raison des contraintes budgétaires, il ne faut pas s'attendre à un miracle, la part de l'État devrait augmenter. L'attribution repose sur trois conditions : l'action doit être compatible avec la coopération bilatérale ; elle doit mettre en jeu plusieurs acteurs ; l'État doit être minoritaire dans le financement. Le financement actuel s'oriente vers les réseaux comme Medcoop ou Liane et devrait favoriser les coopérations qui amènent de nouvelles collectivités à la coopération décentralisée.

Brice Dusuzeau, chef du Bureau des ONG au MAE, confirme cette orientation et précise que le Bureau des ONG est attentif à la cohérence des projets par rapport aux priorités des pays concernés et au document de lutte contre la pauvreté, lorsqu'il existe, rédigé par l'ambassade de France de ces pays. La Commission coopération développement comprend de façon paritaire des représentants des OSI, organisations non gouvernementales actives dans la solidarité internationale (humanitaire et développement) et des représentants des ministères concernés. Elle examine, chaque année, plusieurs

centaines de demandes d'appui à des ONG. Elle anime aussi des débats. La part du Bureau des ONG, dans les financements ne dépasse pas 50% du montant total. Un comité de pilotage comprend Cités unies de France* et Coordination Sud*. À noter que La Commission européenne a décidé récemment d'accorder une allocation globale de 25 M€ dans le cadre du programme Meda pour financer des projets d'un montant modeste (budget inférieur à 2 M€). Elle convient aux études destinées à la préparation et à l'évaluation de projets régionaux ou bilatéraux, aux activités culturelles ou d'information visant à promouvoir la paix et le dialogue dans la région et aux réunions dans le cadre du Partenariat euroméditerranéen.

Pierre Orsatelli, en démontrant la transparence des financements de la Communauté européenne, met en évidence leur complexité.

Delphine Grivola, de Cités Unies France, dénonce un excès d'esprit de concurrence et de compétition entre les collectivités locales et le milieu associatif. Pour elle, il y a beaucoup d'avantages à mettre en commun les moyens et les compétences : une meilleure lisibilité de la collectivité locale par rapport à ses partenaires, une implication directe des élus. Les collectivités locales – explique-t-elle – doivent faire preuve d'innovation dans les outils qu'elles veulent mettre en place. Et de rappeler, qu'en 94, avec le processus d'Oslo, une vingtaine de collectivités locales françaises s'étaient mobilisées autour d'une idée : chacune votait 1 franc par habitant, le MAE ajoutant 1 franc et l'Union européenne 2 francs. Cet effet de levier formidable avait permis de faire "décoller" une vingtaine de partenariats avec la Palestine. Le réseau, Medurbs est toujours actif. Sur ce modèle, de nombreux réseaux géographiques ou thématiques ont émergé. Le gel des programmes a tout arrêté laissant les collectivités locales dans le désarroi. Elles s'organisent aujourd'hui en groupe de pression pour essayer de se faire entendre. La Communauté européenne commence à réfléchir à l'idée de réouvrir un programme de ville à ville au sein de Meda. Delphine Grivola pointe aussi des outils intéressants, l'un, mis en place par l'ambassade de France au Maroc : un FSP (Fond de solidarité prioritaire) pour le financement d'action de coopération décentralisée sur une période de 3 ans et sur des projets dont la maîtrise d'ouvrage sera, pour la première fois, laissée à des collectivités du sud ; le programme Ficod, Fond d'initiative concertée de coopération décentralisée, propose des financements

sur la capacité des collectivités locales à se mettre en réseau et à travailler ensemble ; enfin le Fond de soutien aux nouvelles initiatives portées par les associations ou les collectivités locales. Il donne un "coup de pouce" au démarrage, sur trois ans avec les critères habituels : partenariats identifiés et perspective de pérennité. Lianes constate aussi un fort potentiel de mobilisation, des projets intéressants mais mal présentés. Les petites associations, sans permanent, avec une faible assise financière manquent d'expérience pour l'accès aux fonds européens. Récemment Lianes a engagé un programme d'appui aux collectivités pour une harmonisation des efforts. L'association travaille avec Cités unies sur l'organisation de rencontres régionale sur des thèmes ou des zones géographiques mais aussi par familles d'acteurs avec un noyau dur de collectivités désireuses de partager leurs expériences.

Une situation paradoxale

Quelques interventions, au cours des débats, soulignent des paradoxes : tout le monde – relève Jean-Claude Sitbon de l'Adeci – s'accorde à reconnaître l'importance de la société civile mais dans le même temps, les budgets pour la coopération ne font que se réduire. Les fonds Meda sont dotés mais peu utilisés : il n'y a pas assez de bons projets. Tout est transparent mais les acteurs s'estiment mal informés. Des gens, souvent bénévoles, de la société civile doivent se comporter désormais comme des professionnels et se plonger dans une culture de projet. Pierre Lefèvre, de l'ARDL Paca, suggère qu'on se rapproche des petites collectivités locales. On évoque les rencontres franco-libanaises à Lyon où face à une centaine de municipalités du Liban, il n'y en avait qu'une vingtaine de France. "C'est le chantier d'aujourd'hui !" souligne Delphine Grivola. On déplore aussi par ailleurs, le manque de passerelles entre les collectivités locales. En Paca – souhaite Jean-Claude Sitbon – Medcoop pourrait être chargé d'assurer cette transversalité. Antoine Joly parle du projet d'organiser, après les élections régionales, des assises, dans chaque région, sur les objectifs, la cohérence et les synergies possibles entre collectivités pour une nouvelle offre française en matière de coopération décentralisée.

La première partie des rencontres sur les financements publics a mis en évidence une quadruple nécessité : élargir le champ des collectivités, professionnaliser l'offre, développer un dispositif d'appui à l'ingénierie, établir des passerelles entre les collectivités.

Pour la deuxième partie des rencontres, sur les financements bancaires et privés, voir Medcoop.com N°23 ou le site : www.medcoop.com.

¹ L'aide publique au développement de la France, qui est de 0,38 % du PNB, doit atteindre selon le président de la République 0,5 % d'ici 2007. A titre indicatif, le PIB de Région Paca en 2002 approchait 106 Milliards d'€.

² Coopération durable avec la région Tanger Tétouan au Maroc, la ville de Haïfa en Israël, le gouvernorat d'Alexandrie en Égypte, le Liban sud, la willaya d'Alger et le gouvernorat de Khan Younis dans les territoires palestiniens.

*voir encadrés

CITÉS UNIES FRANCE

Aujourd'hui Cités Unies France représente près de 500 collectivités territoriales françaises adhérentes, de toutes tailles, de tous niveaux et de toutes tendances politiques. Au delà, à travers 21 groupes-pays et 4 groupes-thématiques, Cités unies France anime un réseau d'environ 2000 collectivités locales. www.cites-unies-france.org

COORDINATION SUD

C'est la coordination nationale des ONG françaises d'action humanitaire et d'aide au développement telles que Médecins du Monde, Handicap International, Action Contre la Faim, CCFD, Frères des Hommes ou encore les Amis de Sœur Emmanuelle. www.coordinationsud.org

LIANES-COOPÉRATION

S'adresse à tous les acteurs en région Nord-Pas-de-Calais qui souhaitent nouer ou approfondir des relations de solidarité et de coopération avec les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale et du sud, et d'Europe de l'est. Développe quatre domaines principaux d'activités : un pôle de connexion et de mise en relations pour les acteurs de la coopération en Nord-Pas de Calais ; un réseau d'informations et de réflexion sur les dispositifs de la coopération et sur des thèmes et des pays particuliers ; des outils d'appui et de conseil au montage de projets ; un volet "formation". www.lianescooperation.org

LES FINANCEMENTS COMMUNAUTAIRES

8,4 % du budget communautaire va aux actions extérieures. Parmi elles, 10% seulement (soit 0,84 du budget communautaire) concernent le bassin méditerranéen.

OU VONT CES CRÉDITS ?

80% de ces fonds vont à la mise en œuvre d'action bilatérale Europe/Méditerranée. Les 20% restants vont aux actions multilatérales pour le développement de plusieurs pays méditerranéens.

BUREAU DES ONG

Pour le montage des dossiers voir : www.diplomatie.gouv.fr, rubrique "solidarité et développement" puis "société civile".

La dixième conférence annuelle du Forum de recherche économique à Marrakech

Quelque 250 chercheurs, responsables politiques et représentants du secteur privé y ont parlé des échanges commerciaux, du marché du travail, de la finance et de l'industrie, et enfin de l'environnement, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En partie financée par le Forum euro-méditerranéen des instituts économiques (Femise), soutenu par Meda, elle était précédée par des réunions du Forum de recherche économique, avec notamment la présentation de profils par pays portant sur l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie, préparés dans le cadre du programme Femise.

► www.femise.org

Conclusions de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'agriculture et la pêche

La conférence, fin novembre Venise, a pris acte des considérations ci-après concernant la coopération en matière agricole dans la région méditerranéenne : renforcer le développement rural (l'agriculture et l'environnement), promouvoir la qualité des produits agricoles, lancer des actions dans le domaine de l'agriculture biologique. Par ailleurs, dans une déclaration conjointe, les ministres de la pêche des États riverains de la Méditerranée sont convenus d'activer la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Son comité scientifique consultatif de la élaborera des propositions concrètes en vue de l'évaluation scientifique des stocks partagés en Méditerranée, et présentera ces propositions à la CGPM au plus tard en octobre 2004. Les ministres estiment que la création de zones de protection de la pêche permettra d'améliorer la conservation et le contrôle des pêches, et contribuera de cette façon à une meilleure gestion des ressources et à la lutte contre la pêche illégale.

► http://europa.eu.int/comm/fisheries/news_corner/autres/conf_med03_fr.htm

Une délégation de Marseille Europort au Maroc

Plus de 30 représentants du Port Autonome de Marseille ont choisi de participer dernièrement à cette mission promotionnelle de Marseille Europort*. Le PAM veut valoriser sa position privilégiée pour le commerce Nord-Sud dont témoignent les récentes ouvertures de services maritimes sur le Maghreb. Il valorise également la progression de l'activité du terminal roulier Sud dédié aux échanges avec le Maghreb et le Maroc en particulier : + 20% en 3 ans et 1,389 Mt traitées en 2002

* Association regroupant le Port Autonome de Marseille, la Chambre de commerce de Marseille-Provence et l'Union maritime et fluviale de Marseille-Fos.

Pour une véritable politique énergétique euro-méditerranéenne

Réunis à Rome début décembre, les ministres des pays de la Méditerranée, aux côtés de la présidence de l'UE et de la Commission, ont accordé le principe d'une véritable politique énergétique euroméditerranéenne qui vise à promouvoir la sécurité des approvisionnements, la compétitivité et la transparence des marchés et la protection de l'environnement. Des actions concrètes, comme la réalisation des partenariats régionaux et le développement de projets d'infrastructures d'intérêt commun, visent à la consolidation des interconnexions existantes, et de nouveaux projets d'interconnexion des réseaux. Un accord historique sur la coopération énergétique entre Israël et l'Autorité Palestinienne, un protocole d'accord sur le marché maghrébin de l'électricité, et une déclaration d'intention sur le marché mashrékin du gaz ont été signés.

► http://europa.eu.int/comm/press_room/index_fr.htm

Berytech, parc technologique et campus numérique francophone

Berytech, première technopole libanaise, a fêté son premier anniversaire. En un an, le bâtiment situé dans l'enceinte de l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth abrite déjà 17 entreprises. Berytech a également soutenu la création de la "Fondation Liban cinéma" regroupant l'ensemble des professionnels de l'industrie cinématographique, des enseignants et des élèves. Berytech prospecte également pour trouver des partenariats avec les pays voisins et notamment l'Europe ; des contacts avec la région Charente Poitou et la ville de la Rochelle pour le développement d'une coopération en matière d'imagerie au Liban sont déjà bien entamés.

► www.berytch.org

LA CONVENTION FRANCE MAGHREB LES 8 ET 9 JANVIER AU PALAIS DES CONGRES À PARIS

Pour les entreprises à la recherche de niches de développement que l'espace France Maghreb offre en centaines d'exemples. En moins de trois éditions, le nombre des partenaires a connu une croissance de 400% ! La 3^e Convention apportera des solutions concrètes aux questions de financement des projets France-Maghreb. www.cjdim.com

LA TROISIEME ÉDITION DES RENCONTRES E-3M MÉDITERRANÉE aura lieu les 22 et 23 janvier 2003 au Casablanca Technopark. Son but : favoriser les échanges et concrétiser des partenariats entre entreprises, institutions et organismes méditerranéens. www.marseille-innov.org/e-3M/

LE TECHNOPARK DE CASABLANCA VIENT DE SOUFFLER SA DEUXIEME BOUGIE À cette occasion, la direction a mis en ligne la nouvelle version du portail internet. Consultable à l'adresse : www.casablanca-technopark.ma

LA COMPAGNIE FRANÇAISE AIGLE AZUR relie la plateforme phocéenne à Constantine, en Algérie, depuis 17 décembre 2003. La liaison est assurée en Boeing 737 - 300 de 147 sièges, 2 fois par semaine (mercredi et samedi). Elle complètera le vol quotidien assuré par Air Algérie.

LES RÉSULTATS D'UN PROJET RELATIF À LA GESTION INFORMATISÉE DE DOCUMENTS FERONT L'OBJET D'UNE DÉMONSTRATION LES 19 ET 20 DÉCEMBRE À TUNIS, lors d'une réunion du Comité de pilotage et des Comités scientifique et technique du projet Ipamed, qui fait partie du Programme régional Euromed Heritage I, financé par Meda. Le but : créer des cartes informatisées du patrimoine de Tunisie.

Rapport du Groupe des sages sur le dialogue des peuples et des cultures dans l'espace euroméditerranéen

Le Groupe des sages, co-présidé par la professeur de droit marocaine Assia Alaoui Bensalah et par le journaliste français Jean Daniel, avance vingt propositions qui s'articulent autour de trois lignes directrices : faire de l'Education un vecteur central d'apprentissage de la diversité, de connaissance de l'autre ; promouvoir la mobilité, l'échange et la mise en valeur des savoir-faire, des compétences et des meilleures pratiques sociales ; faire des médias un instrument privilégié du principe d'égalité et de connaissance. Le Groupe des sages estime que la future Fondation euroméditerranéenne sur le dialogue des cultures devrait jouer un rôle central dans la mise en œuvre de ce dialogue, à condition d'être indépendante et de disposer des moyens adéquats.

► <http://europa.eu.int/comm/commissioners/prodi/>

Le numéro 11 de la Pensée de Midi sur Athènes

“Numéro spécial consacré à Athènes, alors que la capitale de la Grèce – premier berceau de notre civilisation – s'apprête à accueillir les Jeux Olympiques, explique Thierry Fabre, le rédacteur en chef de la Pensée du Midi. Le sens de ce dossier est de faire lever sous le regard et dans l'esprit du lecteur un véritable personnage. Un dossier vivant, rythmé, sensible, qui ne vise pas à bâtir une problématique synthèse, mais à jouer du multiple, à profiter de la variété des angles (de vue). [...] Nous concevons ce numéro, subjectif et aussi impartial que possible, comme une visite de l'intérieur, escomptant que nos pas d'étrangers s'écoutent en écho dans les conversations de la Cité et que celles-ci, en retour, nous donnent l'orient.”

► www.lapenseedemidi.org/actu.html

9^e édition du Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen

Le CMCA, en collaboration avec la RAI, la ville de Syracuse en Italie et la région Sicile, organise la 9^e édition du Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen du 30 mars au 4 avril 2004 à Syracuse-Noto. Ce prix récompense les œuvres et documents audiovisuels qui expriment les problématiques de la Méditerranée d'aujourd'hui. C'est aussi l'occasion d'une rencontre annuelle entre professionnels de l'audiovisuel, pour contribuer au dialogue et à la coopération entre tous les pays du bassin méditerranéen. Pour le règlement complet voir courriel

► Cmca.med@wanadoo.fr

Appel à projet Media Plus (2001-2005)

Sur le thème “Soutien au développement de projets de production. Mise en œuvre du programme d'encouragement au développement, à la distribution et à la promotion des œuvres audiovisuelles européennes”, cet appel s'adresse aux sociétés de production indépendantes européennes dont les activités contribuent aux objectifs précités. Les propositions peuvent être soumises à tout moment, jusqu'au 31 mai 2004 inclus.

► Texte complet : <http://europa.eu.int/eur-lex/fr/index.html>

"Méditerranéo" dans le Canal de Sicile

Dans son édition du 13 décembre, l'équipe de “Méditerranéo” est revenue sur le naufrage de boat-people d'octobre 2003, dans le Canal de Sicile. Venus du Sahel, de l'Afrique noire, du Moyen Orient, ils sont des milliers chaque année à tenter l'aventure européenne et des centaines à y laisser la vie. Méditerranéo est coproduit et diffusé par France 3, la RAI (Italie) et la TVE (Espagne) en partenariat avec l'ERT-ET1 (Grèce), JRTV (Jordanie), PBC (Palestine-Gaza), ENTV (Algérie), RTVSLO (Slovénie) et TSI (Suisse). Méditerranéo est également repris sur TV 5.

“Parlez moi d'Alger” au Fort Saint-Jean

Poursuite de l'exposition “Parlez moi d'Alger” au Fort Saint-Jean, Tour du Roi René à Marseille jusqu'au 15 mars 2004. Organisée par la Réunion des musées nationaux et le musée national des Arts et Traditions populaires, en préfiguration du musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Elle prend place dans le cadre de l'année de l'Algérie en France et retrace l'histoire de sept siècles de relations entre la rive sud et la rive nord de la Méditerranée.

► www.musee-europemediterranee.org



“LA MÉDITERRANÉE DES JUIFS”, sous la direction de Paul Balta, Catherine Dana et Régine Dhoquois-Cohen, vient de paraître dans la collection “Les Cahiers de Confluences”



MEDI1SAT, NOUVELLE CHAÎNE DE TÉLÉVISION EN PARTENARIAT FRANCO-MAROCAIN, devrait émettre en français et en arabe ; une place importante serait donnée à l'information, mais surtout elle donnerait la priorité aux évolutions des sociétés maghrébines. Par ailleurs, la Chaîne d'information internationale française, avec une équipe d'une vingtaine de personnes appartenant aux deux groupes de télévision TF1 et France télévisions, a commencé à travailler. Le budget alloué (d'environ 70 M€) par l'Etat, ne devrait pas être dépassé, suite à l'engagement pris par les deux groupes.



QUI FAIT QUOI DANS L'UNION EUROPÉENNE ?

L'annuaire des institutions de l'Union européenne - Édition 2002/2003 présente la structure administrative des institutions de l'UE fournit des informations fiables sur le nom et l'adresse des fonctionnaires responsables. Établi par les institutions européennes elles-mêmes, il est publié une fois par an et est disponible dans les onze langues de travail de l'UE.



ISLAM-OCIDENT : LA FRAC-TURE IMAGINAIRE ?

L'Association Euro Méditerranée sciences, développement et paix, organise son forum “Le choc des civilisations n'aura pas lieu” à l'Unesco les 17, 18 et 19 janvier prochains, avec le partenariat actif de TF1, LCI, *Le Monde* et *El Pais*. Il réunira les plus hautes personnalités françaises et internationales de la communauté scientifique, de l'univers des affaires, de la culture et de la politique.

Le premier sommet du Dialogue 5+5 à Tunis

Les chefs d'État et de gouvernement des pays du bassin occidental de la Méditerranée, réunis pour le premier sommet du Dialogue 5+5 à Tunis, ont formulé, entre autres, les principes généraux suivants : la politique de voisinage doit offrir de nouvelles opportunités pour renforcer les relations entre les deux rives du bassin occidental de la Méditerranée. Coopération économique : création d'un forum annuel pour les affaires et les investissements en Méditerranée occidentale et d'encouragement des flux touristiques. Dialogue des cultures : création de la Fondation euroméditerranéenne pour le dialogue entre cultures et civilisations et intérêt pour la finalisation du projet de "l'année de la Méditerranée". Paix au Proche-Orient : appel à la relance du processus conformément à la légalité internationale en vue de parvenir à un règlement juste, global et définitif

Le Forum civil Euro-Med : se rénover et s'élargir

La 9^e session qui vient de s'achever à Naples, avec la participation de près de 300 représentants d'ONG et d'institutions euroméditerranéennes venant de plus de 25 pays a mis l'accent sur la nécessité de se rénover et de s'élargir. Le sentiment de faire du sur place ou de tout recommencer à chaque rencontre a renforcé la démarche de réformer véritablement la rencontre et le travail commun des sociétés civiles dans la transparence et l'égalité face à l'organisation des états. Il semblerait que l'organisation du forum civil de Naples a été un laboratoire dans la mise en oeuvre de cette nouvelle façon de faire à savoir la création d'une interface permanente composée de la plate-forme non gouvernementale Euromed, d'un comité de pilotage représentatif, et d'un opérateur local en fonction de la présidence de l'U.E.

► Pour la déclaration commune voir www.naros.info

La sixième réunion euro- méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères ("Barcelone VI") à Naples

Les ministres ont passé en revue les progrès réalisés dans de nombreux domaines du partenariat euroméditerranéen. Ils ont salué la création d'une Assemblée parlementaire euroméditerranéenne par le Forum parlementaire euroméditerranéen et décidé d'insérer cette nouvelle assemblée dans le cadre du processus de Barcelone, avec un rôle consultatif. Ils apprécient la perspective de faire évoluer la Femip (Facilité euroméditerranéenne d'investissement et de partenariat) et de la renforcer au sein de la Banque européenne d'investissement. Ils ont donné instruction au Comité euro-méditerranéen du Processus de Barcelone d'aboutir à un accord le plus tôt possible pour désigner le siège de la Fondation euroméditerranéenne afin de promouvoir le dialogue des cultures et des civilisations. Le rapport du Groupe des sages créé par Romano Prodi*, devrait contribuer à définir les principes essentiels qui devraient guider le fonctionnement de la Fondation. Les trois volets du Processus de Barcelone ont été passés en revue de façon détaillée.

* Voir en page Culture, p.5.

► Conclusions de la Présidence en ligne à :

http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/conf/naples/doc.htm



RÉHABILITATION ET RECONSTRUCTION DES CENTRES HISTORIQUES MÉDITERRANÉENS

Le programme "100 sites historiques" (siège à Marseille sous la direction de Daniel Drocourt) s'évertue à protéger les hauts lieux qui jalonnent le pourtour du Bassin méditerranéen. Il englobe aussi, dans ses domaines prioritaires, les sites archéologiques sous-marin avec les épaves. Le programme organise une formation aux meilleures pratiques de gestion de ces sites. (Voir la tribune en page 8). Il s'inscrit dans le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) qui coopère avec diverses institutions des Nations unies. Dans le cadre de son partenariat euroméditerranéen et comme signataire de la Convention de Barcelone, l'Union européenne coopère étroitement avec le PAM sur des aspects juridiques et techniques de la protection de l'Environnement. Le PAM reconnaît la compétence et la capacité d'éveil et de sensibilisation que possèdent les ONG et encourage leur participation, notamment par le biais des réseaux.



"LES ENFANTS ET LA MÉDITERRANÉE" DU 7 AU 9 JANVIER 2004 À GENES.

Conférence internationale organisée par la Fondation Gerolamo Gaslini, avec le parrainage du Président de la République italienne, de la Commission européenne et de la Présidence du Conseil des Ministres italiens. Elle a principalement pour but d'accroître la sensibilisation aux droits de l'enfant au sein des organismes privés et publics impliqués dans des politiques et des projets en faveur des enfants et des jeunes dans la région méditerranéenne. Avec des représentants des pouvoirs publics euro-méditerranéens, des médecins, des chercheurs en sciences sociales et autres universitaires, ainsi que des responsables d'ONG. www.medchild.org/

medcoop.com
abonnement

OUI, je m'abonne à medcoop.com pour 6 numéros par an au prix de 20 € TTC.

OUI, je soutiens medcoop.com pour 6 numéros par an au prix de 80 € TTC.

Nom Prénom Signature

Société, association.....

Profession.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Fax.....

Medcoop - BP 77 - 13192 Marseille Cedex 20 - Tél. 04 91 05 98 92

LES 8 ET 9 JANVIER 2004

au Palais des congrès à
Paris, Convention France
Maghreb, p.5

La coopération pour la sauvegarde de sites historiques passe souvent moins par une aide technique que par le déblocage d'un imbroglio administratif et l'apprentissage d'une méthode. Discret, mais expert en la matière, Daniel Drocourt raconte sa dernière expérience.

Savoir-faire marseillais à **Beyoğlu** (Istanbul)

Le plan directeur de la métropole d'Istanbul (près de 12 millions d'habitants) intègre des agglomérations environnantes comme Beyoğlu un ancien quartier (aujourd'hui ville dans la ville) qui donne à la fois sur la Corne d'or et sur le Bosphore, et dont la partie basse est Galata. Ce site historique d'origine grecque a vu passer les Byzantins, les Génois, les Phéniciens, les Ottomans, les Français... C'est un tissu extrêmement riche avec un substrat archéologique très ancien. Seulement, il est complémentaire à une zone centrale sous protection Unesco et Istanbul Métropole traîne un peu pour le reconnaître à ses frais. Un plan existait pour protéger ce site des méfaits d'un urbanisme moderne envahissant. Mais les gens des municipalités, consultés tardivement par le pouvoir central, ont du mal à le faire modifier en fonction de leur propre projet. L'accès aux dossiers est difficile voire impossible. Comment avoir une attitude active par rapport à un tel potentiel patrimonial quand on est paralysé en interne par les réseaux, la configuration de la gestion et le manque de structuration technique ? Faire appel à un expert extérieur pouvait débloquer la situation. grâce à une notoriété acquise auprès d'universitaires lors de rencontres ou d'ateliers dans le cadre de l'Unesco ou dans celui du Plan aménagement en Méditerranée, J'ai d'abord été invité à établir, sur place, un programme. Est-

ce que je pouvais apporter quelque chose ? Ils attendaient de voir si l'expert

Par Daniel Drocourt

Coordonnateur du
Programme des
100 sites historiques¹,
directeur de l'Atelier
du patrimoine de
la ville de Marseille

n'était qu'un partenaire d'occasion ou si il pouvait aller plus loin... mais j'avais une forte expérience dans ce domaine¹.

Méthode et rigueur

Il fallait, d'abord, constituer méthodiquement une documentation rigoureuse : jusque là, ils ne cherchaient pas à avoir une base complète pour avancer et ne s'en donnaient pas les moyens ; ainsi, des travaux qui avaient été faits et payés dans le cadre de l'université, n'étaient pas considérés comme publics et restaient propriété exclusive de ceux qui les avaient faits. J'ai essayé de les mobiliser, de leur donner un peu plus d' "envie de faire". Nous avons, par ailleurs, bénéficié des compétences de l'Observatoire urbain d'Istanbul (OUI) dirigé par un français en poste, Jean-François Perouse, qui

fait un travail considérable sur l'urbain contemporain et qui continue à rassembler des documents sur l'évolution historique et les transformations d'Istanbul.

Lorsque j'y suis retourné deux mois après, une sérieuse alerte sismique venait de les rappeler à ce qui s'était passé en 1999². Ils se trouvaient dans un contexte de confrontation, d'analyse du plan antisismique d'Istanbul qui avait été préparé sans associer certaines organisations, à la fois universitaires et associatives. Comme j'ai eu à travailler sur ces questions³, ils ont accepté mes recommandations : choisir un secteur de Beyoğlu à haut risque, pour essayer de prendre en compte ce facteur naturel. Puis dernièrement il y a eu le double attentat et les précautions indispensables à la préservation de monuments menacés d'effondrement comme la tour de Galata. Ainsi l'actualité a fait remonter, de manière dramatique et à deux reprises, les faiblesses du document original et les avantages d'une approche méthodologique⁴.

¹ Istanbul fait partie du réseau des cent sites historiques. Voir aussi en page 7.

² Sur l'épicentre, situé à 150 km d'Istanbul, il y avait eu des dégâts considérables.

³ Co-auteur d'un ouvrage sur la stabilité des immeubles traditionnels.

⁴ "Pour la rédaction de documents sur l'approche méthodologique à la restauration-réhabilitation des centres historiques" D.Drocourt 1991.

22 ET 23 JANVIER 2004

au Casablanca
Technopark rencontres
e-3M Méditerranée.

JUSQU'AU 15 MARS 2004

"Marseille-Alger, au
miroir des mémoires",
Fort Saint-Jean à
Marseille, p.6

DU 30 MARS AU 4 AVRIL

2004, 9^e édition du Prix
international du
documentaire et du
reportage méditerranéen
à Syracuse-Noto, p.6

JANVIER 2004 : sortie du

numéro 11 de la *Pensée*
de Midi sur Athènes, p.6.

JUSQU'AU 31 MAI 2004 :

Appel à projet Media Plus
(2001-2005), p.6.